

LE MOT DU MAIRE

Pour la première fois, j'ai le plaisir de vous faire parvenir cette gazette spéciale « Budget ». Le conseil municipal a validé, en avril dernier, les comptes administratifs 2014 et a voté les budgets primitifs 2015 pour la commune, le service des eaux ainsi que celui du CCAS.



Jusqu'à présent, le budget vous était présenté dans le bulletin municipal en début d'année civile avec une année de décalage. Dorénavant, les comptes feront l'objet d'un document comme celui-ci en juin pour que vous puissiez prendre connaissance de l'état des dépenses et des recettes de notre commune.

Comme vous pourrez le voir, les comptes de 2014 laissent ressortir un résultat excédentaire de fonctionnement de presque **154 000 €**. Nous avons pu bénéficier, cette année encore d'une subvention appelée FSCT (Fond de Soutien aux Communes touchées par le redéploiement Territorial des armées), du fait de la disparition de la BA 103, d'un montant de 25 000 €. En 2013, elle était de 50 000 €. Cette année 2015, nous avons, de nouveau, déposé un dossier en vue d'obtenir cette dotation.

Pour faire suite à notre demande, le Conseil Général nous a octroyé la somme de 800 € sur les 2 000 € nécessaires pour remplacer la cuisine pédagogique de l'école d'Haynecourt. Les enfants pourront, à la rentrée prochaine, disposer de ce nouveau matériel qui vient d'être livré.

Et pour conclure le chapitre des subventions accordées, nous avons obtenu près de 50 % pour l'installation de deux défibrillateurs au titre de la réserve parlementaire. Le premier est installé en extérieur sur la façade de la mairie et le second a trouvé sa place à l'intérieur du mille-club. Ce type de matériel est très performant en cas de malaise cardiaque et peut permettre de sauver une vie !!!

D'autres projets sont en cours ainsi que je l'avais annoncé lors des vœux comme la réfection du chemin communal n° 5 (derrière le bois et qui mène au triangle du chemin de l'Estoez...). Pour d'autres projets, comme la réfection du Château d'eau, nous prendrons le temps de la réflexion car on n'est pas certain de conserver la compétence de l'eau même si nous faisons tout pour en garder la gestion.

Vous souhaitant bonne lecture, je vous retrouve dans la gazette n°11 qui sera terminée en début de semaine prochaine.

Alain Parsy

- Le mot du Maire

- Comptes

Administratifs 2014

Budgets primitifs 2015

- 1) Commune
- 2) Service des eaux
- 3) CCAS

- Informations :

Location du Mille-clubs

- **BUDGETS PRIMITIFS 2015 ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

1) Commune d'Haynecourt

Le vendredi 10 avril 2015, le Conseil Municipal a voté le **budget primitif de la commune** pour l'année 2015.

Le budget est scindé en deux parties :



La section de fonctionnement :

Elle comprend toutes les dépenses courantes : eau, électricité, petites fournitures, les salaires, les intérêts des emprunts, les subventions aux syndicats intercommunaux, aux associations, ... pour un montant de 1 711 477,71 €.

et les recettes : la fiscalité locale, les participations de l'état, les locations et le revenu des services rendus ... qui s'élèvent à 1 711 477,71 €.

DÉPENSES		2014	2015
011	Charges à caractère général	922 367,27	934 396,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	85 700,00	99 700,00
65	Autres charges de gestion courante	121 200,00	106 200,00
66	Charges financières	1 200,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	1 120,00
014	Atténuation de produits	200,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	493 389,27	569 061,00
TOTAL		1 625 056,54	1 711 477,71

RECETTES		2014	2015
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000,00	6 000,00
70	Produits de services	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	92 609,00	72 099,00
74	Dotations, subventions, participations	138 873,00	143 669,00
75	Autres produits de gestion courante	31 300,00	31 400,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	1 500,00
002	Excédent reporté	1 354 774,54	1 456 809,71
TOTAL		1 625 056,54	1 711 477,71

La section d'investissement :

Elle contient en dépenses : les travaux et l'acquisition de gros matériels et de mobiliers, le remboursement du capital des emprunts pour un montant de 597 018,41 €.

et en recettes, les subventions de l'Etat, de la Région Nord-Pas de Calais, du Département du Nord, des Parlementaires (Député et Sénateur) qui nous sont accordées pour la réalisation des travaux et le remboursement de la TVA payées en 2012 sur les dépenses d'investissement, soit un total de 597 018,41 €.

DÉPENSES		2014	2015
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000,00	6 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	395 600,00	408 600,00
23	Immobilisations corporelles en cours	150 000,00	150 000,00
16	Remboursement d'emprunts	11 880,00	12 080,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	17 338,41
TOTAL		564 480,00	597 018,41

RECETTES		2014	2015
10	Apports, dotations et réserves	71 090,73	27 957,41
021	Virement de la section de fonctionnement	493 389,27	569 061,00
TOTAL		564 480,00	597 018,41

Taux des taxes communales

Les taux des 3 taxes locales, en vigueur depuis 2008, sont :

Taxe d'habitation	10,54 %
Foncier bâti	8,43 %
Foncier non bâti	21,46 %

Pour l'année 2015, ces taux restent inchangés, il n'y a pour le moment aucune raison de les augmenter.

Le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par le Trésorier ont été certifiés exacts et conformes, et approuvés par le conseil municipal lors de sa séance du 10 avril 2015.

Section de fonctionnement (dépenses courantes)

Recettes de fonctionnement : 324 708,12 €

Dépenses de fonctionnement : 205 334,54 €

Résultat de fonctionnement 2014 : 119 373,58 €

Section d'investissement (travaux)

Recettes d'investissement : 53 374,41 €

Dépenses d'investissement : 18 822,09 €

Résultat d'investissement 2014 : 34 552,32 €

Chapitre	DÉPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
		MONTANT	MONTANT	
011	Charges à caractère général	59 643,08		59 643,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	63 701,43		63 701,43
65	Autres charges de gestion courante	80 294,23		80 294,23
66	Charges financières	1 185,80		1 185,80
67	Charges exceptionnelles	510,00		510,00
16	Remboursement d'emprunts		8 905,52	8 905,52
21	Immobilisations corporelles		9 916,57	9 916,57
23	Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00
	TOTAL	205 334,54	18 822,09	224 156,63

Chapitre	RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
		MONTANT	MONTANT	
013	Produits de gestion courante	2 466,39		2 466,39
70	Produits de services	568,73		568,73
73	Impôts et taxes	73 121,03		73 121,03
74	Dotations, subventions	215 256,30		215 256,30
75	Autres produits de gestion courante	33 212,34		33 212,34
77	Produits exceptionnels	83,33		83,33
10	Dotations et fonds globalisés d'investissement		53 374,41	53 374,41
16	Emprunts et dettes assimilés		0,00	0,00
	TOTAL	324 708,12	53 374,41	378 082,53
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	119 373,58	34 552,32	153 925,90

2) Service des eaux de la commune d'Haynecourt

Budget primitif 2015

Section de fonctionnement

DÉPENSES	2014	2015
Charges à caractère général	94 000,00	76 385,77
Virement à la section d'investissement	37 356,83	87 342,89
Autres charges de gestion courante	41 000,00	26 500,00
Charges exceptionnelles	4 000,00	1 000,00
Opérations d'ordre entre sections (DAP)	5 150,00	5 150,00
TOTAL	181 506,83	196 378,66
RECETTES	2014	2015
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	42 450,00	42 480,00
Excédent reporté	139 056,83	153 898,66
TOTAL	181 506,83	196 378,66

Section d'investissement

DÉPENSES	2014	2015
Immobilisations corporelles	51 435,45	106 500,00
TOTAL	51 435,45	106 500,00
RECETTES	2014	2015
Opérations d'ordre entre sections (DAP)	5 150,00	5 150,00
Virement de la section de fonctionnement	37 356,83	87 342,89
Excédent d'investissement reporté	8 928,62	14 007,11
TOTAL	51 435,45	106 500,00

Compte administratif 2014

DÉPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	5 114,11		5 114,11
Virement à la section d'investissement	0,00		0,00
Opérations d'ordre entre sections (DAP)	5 078,49		5 078,49
Autres charges de gestion courante	18 201,20		18 201,20
Charges exceptionnelles	211,74		211,74
Immobilisations corporelles		0,00	0,00
TOTAL	28 605,54	0,00	28 605,54
RECETTES			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	43 394,17		43 394,17
Autres produits de gestion courante	43,20		
Produits exceptionnels	10,00		10,00
Excédent reporté	0,00		
Dotations et fonds globalisés d'investissement		0	0,00
Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
Opérations d'ordre entre sections (DAP)		5 078,49	5 078,49
Excédent d'investissement reporté		0,00	0,00
TOTAL	43 447,37	5 078,49	48 482,66
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 841,83	5 078,49	19 920,32

3) CCAS d'Haynecourt

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Budget	Réalisé	Propositions
Dépenses		2014	2014	2015
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		150,00	97,98	250,00
63512	Taxe foncière	100,00	83,00	100,00
6358	Autres droits	-	14,98	100,00
637	Autres impôts et taxes	50,00	-	50,00
012 CHARGES DE PERSONNEL		100,00	72,00	100,00
6451	Cotisations URSSAF	100,00	72,00	100,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 670,23	492,00	4 572,71
658	Charges diverses de gestion courante	2 470,23	-	2 372,71
6562	Aides	-	144,00	-
6568	Autres secours (bons de marchandises)	2 200,00	348,00	2 200,00
TOTAUX		4 920,23	661,98	4 922,71
		Budget	Réalisé	Propositions
Recettes		2014	2014	2015
002	Excédent antérieur reporté	4 445,23		4 437,71
70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES		-	42,00	-
7031	Concession Cimetière	-	42,00	-
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		-	26,00	-
7473	Subvention du département	-	26,00	-
7474	Subvention commune	-	-	-
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		475,00	486,46	485,00
752	Revenus mobiliers (Fermages)	370,00	388,48	385,00
758	Produits divers de gestion courante	105,00	97,98	100,00
76 PRODUITS FINANCIERS				
764	Revenus valeurs mobilières de placement	-	-	-
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		-	100,00	-
7713	Libéralités reçues	-	100,00	-
TOTAUX		4 920,23	654,46	4 922,71

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Budget	Réalisé	Propositions
Dépenses		2014	2014	2015
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 220,02	-	1 220,02
272	Titres immobilisés	1 220,02	-	1 220,02
TOTAUX		1 220,02	-	1 220,02
		Budget	Réalisé	Propositions
Recettes		2014	2014	2015
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 220,02	-	1 220,02
001	Excédent d'investissement reporté	1 220,02	-	1 220,02
TOTAUX		1 220,02	-	1 220,02

• INFORMATIONS

Le conseil municipal s'est réuni le 27 février 2015 et a voté à l'unanimité pour les nouveaux tarifs de location de salle du Mille-Clubs et de la nouvelle modalité suivante :

aucune réservation ne sera acceptée plus de 6 mois avant la date de location.

Contrairement aux autres années où il n'était possible que de louer les verres, de la vaisselle (grandes assiettes) ainsi que des couverts sont maintenant proposés avec la location de la salle. Cette demande avait été, à maintes reprises, formulée par les personnes désirant organiser des repas. Le conseil municipal a donc validé cette requête et a permis l'investissement de ces matériels.

TARIFS LOCATION DU MILLE-CLUBS

Du 1er avril au 31 octobre :

TARIFS	Haynecourtois	Non Haynecourtois
Location pour une journée sans cuisine	105 €	200 €
Location pour une soirée sans cuisine	120 €	Pas d'autorisation de location
Location pour un repas avec cuisine	150 €	250 €
Journée supplémentaire	70 €	90 €
Acompte (moitié du prix de la location)	Oui	Oui
Location d'un verre	0,10 €	0,10 €
Location assiette + fourchette + couteau + cuillère à soupe + cuillère à café	0,50 €	0,50 €
Remboursement d'un verre cassé	2 €	2 €

Du 1er novembre au 31 mars :

TARIFS	Haynecourtois	Non Haynecourtois
Location pour une journée sans cuisine	155 €	250 €
Location pour une soirée sans cuisine	170 €	Pas d'autorisation de location
Location pour un repas avec cuisine	200 €	300 €
Journée supplémentaire	100 €	120 €
Acompte (moitié du prix de la location)	Oui	Oui
Location d'un verre	0,10 €	0,10 €
Location assiette + fourchette + couteau + cuillère à soupe + cuillère à café	0,50 €	0,50 €
Remboursement d'un verre cassé	2 €	2 €

Autre précision :

Un limiteur de bruit a été installé la semaine dernière dans le mille-clubs. Cet appareil devrait permettre de sensibiliser les utilisateurs de la salle afin qu'ils respectent le voisinage.